

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	TAUX hors bonifs
AGRICULTURE SPECIALISEE					
Installation de cultures et équipements (AgriSpe_Equip)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	construction, aménagement ou rénovation significative de serres et de tunnels	4,1	CRIF	30%
		équipements de serres et tunnels : chauffage intégrant un dispositif d'économie d'énergie, éclairage, ombrage, bâche nouvelle technologie, tablettes, fertilisation et irrigation intégrant un système d'optimisation, système de gestion par ordinateur, installation de manutention (ponts roulants, convoyeurs) ;	4,1	CRIF (top up pur pour le matériel d'irrigation)	30%
		aménagement de plates formes de culture hors sol et ombrières : toiles, brise vent, irrigation, station de ferti irrigation, haubannage, ...	4,1	CRIF	30%
		construction de bâtiments avec installation spécifique de stockage froid et/ou de conditionnement, y compris insertion paysagère et mise en place de dispositifs d'économie d'énergie et énergie renouvelable ;	4,1	CRIF, MAAF	40%
Matériels de culture, récolte et conditionnement (AgriSpe_Mat)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	Tracteurs spéciaux pour pépinières et vergers : enjambeurs, étroits, à chenilles, porte outils pour maraîchage et pépinière	4,1	CRIF, MAAF	40%
		Matériels de travail du sol et réduction des intrants <u>maraîchage - arboriculture</u> : cultirateurs, décompacteurs, herbes rotatives, butteuses, sarcleuses ; <u>pépinière</u> : décompacteur, bechamatic, bineuses entre rangs et interceps, engazonneuse, <u>non spécifique</u> : épandeur de matière organique, pailleuse/mulcheuse, chariot automoteur, désherbage manuel, déchaumeur	4,1	CRIF, MAAF	40%
		Matériels de mise en production : <u>maraîchage</u> : semoirs, machine à planter, planteuse à motte ; <u>pépinière</u> : tarières, enfonce pieux pour haubannage, planteuses (RN, godet et tiges); <u>horticulture et pépinière</u> : équipements et chaînes de repotage dont robot de repiquage, semoir, remplisseuses de plaques, plaques, presse motte, rempoteuses, mulcheuses, tapis convoyeurs... ;	4,1	CRIF, MAAF	40%
		Matériels de taille : tailleuse avec récupération des bois de coupe, sécateur électrique, nacelle de taille, éclaircisseuse mécanique...	4,1	CRIF, MAAF	40%
		Matériels de récolte : <u>maraîchage</u> : arracheuses et récolteuses de légumes, machines à emmoter ; <u>pépinière</u> : arracheuses, transplanteuses, minipelles, souleveuses, remorques posée à terre... ; <u>arboriculture</u> : remorques autochargeuses de palox	4,1	CRIF, MAAF	40%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	TAUX hors bonifs
		<p>Matériels et aménagements de manutention, stockage et conditionnement : <u>Conditionnement</u> : Caisses frigorifiques et isothermes avec hayon élévateur et aménagements liés <u>Manutention</u> : chariots élévateurs et télescopiques, palox et caisses plastiques ou bois, bennes amovibles, lève palox, vide palox, bascule pèse palox, rolls, et aménagements liés <u>Préparation-stockage</u> : chaines de lavage, calibrage, triage, conditionnement, scanpal, logiciel de gestion des stocks et inventaires et aménagements liés</p>	4,1	CRIF, MAAF	40%
Investissements liés au matériel végétal et plantes pérennes (AgriSpe_Veg)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	Fournitures (hors plants) pour l'horticulture florale, l'arboriculture (hors fraisiers), la culture du safran et des asperges, les PPAM	4,1	CRIF, MAAF	40%
		Plants pour l'horticulture florale, les arbres et arbustes fruitiers (hors fraisiers), safran, griffes d'asperges et PPAM, pieds de vigne	4,1	CRIF	30%
Amélioration des pratiques culturales (AgriSpe_Preci)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	Equipements liés à la pratique de l'agriculture de précision : outils d'aide à la décision pour l'utilisation raisonnée des intrants, outils de pilotage de la fertilisation, ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
Investissements dans le cadre de reprises d'exploitations ou de friches (AgriSpe_Rehab)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	Investissements propres à la reprise d'exploitations ou de friches : remise en état d'une exploitation reprise par destruction ou rénovation de friches (vieilles serres, vergers, ...)	4,1	CRIF	30%
Protection et gestion de la ressource en eau (AgriSpe_Eau)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	matériels de mesure permettant une utilisation optimale de la ressource en eau : station météo, thermo-hygromètre, anémomètre, sondes tensio-métriques, capteurs sols ou plante, sondes capacitatives et autres appareils de mesure, logiciel de pilotage de l'irrigation, ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
		systèmes d'irrigation économe pour culture en plein champs à l'exclusion des forages sauf exception notoire (programmes locaux de sauvegarde des espaces agricoles ou réinstallation forcée suite à l'interdiction de cultiver) ;	4,1	CRIF top up	30%
		systèmes d'arrosage maîtrisé : goutte à goutte, microaspersion, ...	4,1	CRIF top up	30%
		installation de récupération, recyclage des eaux : filtration, bassin de stockage dans la limite de 7000m3, ...	4,1	CRIF top up	30%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

	Filières concernées	Liste d'investissements	sous- mesure	Co-financeurs	TAUX hors bonifs
Diversification des exploitations non spécialisées en productions légumières sous contrat (AgriSpe_Div)	Cultures légumières sous contrat	construction de bâtiments de stockage isolés, ventilés ou réfrigérés	4,1	CRIF, MAAF	40%
		équipement de stockage et de conditionnement des productions : pallox, déterrage, lavage, calibrage, triage, emballage, étiquetage, ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
Prévention des aléas climatiques et sécurité des exploitations (AgriSpe_Alea)	Maraîchage, horticulture, arboriculture, pépinières, PPAM, cresson, safran	investissements destinés à prévenir les aléas climatiques et le vandalisme : installation antigel, paragrêle avec ou sans plateforme automotrice de manutention des filets, parapluie, plantations de haies, alarmes de protection, clôtures avec embellissement végétal, protections contre les animaux des plantations de vergers et pépinières, ...	4,1	CRIF top up	30%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

Poste de dépense	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	Aide total hors bonifs
APICULTURE					
Modernisation des bâtiments et équipements (Api_Bat)	Apiculture	Construction de bâtiments et annexes : rénovation, extension ou construction neuve y compris équipements (espaces de stockage de miel et hausses), chambre chaude, salle d'extraction, chambre froide, salle de conditionnement,	4,1	MAAF	40%
		Matériel de production : chaîne d'extraction, de filtration, de maturation et de stockage, outils de conditionnement (mise en pots et étiquetage), matériel de traitement des opercules et de la cire	4,1	MAAF	40%
		Matériel de manutention : transpalette, élévateurs, chariots manuels, pompes à miel, quais de chargement et déchargement, ...	4,1	MAAF	40%
Amélioration des conditions sanitaires et de travail (Api_Ame)	Apiculture	Matériel de manutention des hausses et fûts de miel	4,1	MAAF	40%
		Matériel d'automatisation des tâches : désoperculation, extraction, filtration, mélangeur, ...	4,1	MAAF	40%
		Amélioration des conditions sanitaires via la modernisation des bâtiments et ateliers de transformation	4,1	MAAF	40%
Diversification et augmentation de la valeur ajoutée (Api_Div)	Apiculture	Création d'ateliers d'élevage : appareil à inséminer, cuve en inox pour le transport, pompe distributrice, ...	4,1	MAAF	40%
ELEVAGE (ovin, bovin, caprin, volaille, porc, équins laitiers, lapin, escargots)					
Modernisation des bâtiments et équipements (Elev_Bat)	Eleavage	Construction, aménagement ou rénovation de bâtiments d'élevage et annexes : terrassment, réseaux, ossature, charpente, toiture, aménagements fixes intérieurs (logettes, abreuvoirs) <i>y compris aménagement des abords de bâtiments et insertion paysagère</i>	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Eleavage	Construction et équipement de locaux sanitaires : aire d'isolement, local de quarantaine, de contention, stockage des médicaments vétérinaires, équipements destinés à réduire les risques de contamination	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Eleavage	Construction et équipement de locaux de traite et de stockage du lait : salle de traite, robot de traite, tank à lait, ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
Amélioration des	Eleavage	Matériel destiné à l'amélioration des conditions de travail : contention, tri, pesée des animaux, barrières et cornadis, équipements de distribution de l'alimentation	4,1	CRIF, MAAF	40%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

Poste de dépense	Filières concernées	Liste d'investissements	sous- mesure	Co- financeurs	Aide total hors bonifs
Amenoration des conditions de travail et du bien être animal (Elev_Cond)		Equipements visant l'amélioration des conditions sanitaires d'élevage et de surveillance : filets brise-vent, aération, ventilation	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Elevage	Matériels d'élevage de précision et dispositifs d'automatisation : capteurs, TIC, logiciels de gestion de troupeaux, télésurveillance, ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
Amélioration de l'autonomie alimentaire des élevage (Elev_Alim)	Elevage	Construction et équipement de stockage et séchage des fourrages : silos à grain et à fourrage, tunnels à fourrage, installations de séchage en grange	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Elevage	Matériels de préparation et de stockage des aliments à la ferme	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Elevage	Aménagements extérieurs pour les pâturages : abreuvoirs, clôture, nourrisseurs ...	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Elevage	Matériel de récolte et fenaison (en cas de modif. du système de production)	4,1	CRIF, MAAF	40%
	Elevage	Plateformes de compostage	4,1	MAAF	40%
Mises aux normes et diagnostics obligatoires (Elev_Diag)	Elevage	Diagnostics obligatoires	4,1	MAAF	40%
	Elevage	Mises aux normes en ce qui concerne la gestion des effluents d'élevage JA uniquement	4,1	MAAF	40%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

Poste de dépense	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	Aide total hors bonifs
AGRICULTURE BIOLOGIQUE					
Développement des grandes cultures (AB_GC)	Grandes cultures	Nettoyage, stockage et traçabilité des lots récoltés <u>Nettoyage</u> : trieur, séparateur, table densimétrique <u>Stockage</u> : systèmes de ventilation et de séchage, bâtiments de stockage, vis à grain, boisseau de chargement <u>Traçabilité</u> : matériel d'identification et de traçabilité des lots récoltés	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
		Systèmes de guidages : Systèmes GPS et autres systèmes de guidage pour semis, désherbage, épandage et/ou récolte complémentaire au système de binage	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
Développement des légumes de plein champs (AB_LEG)	Légumes de plein champs	Matériel spécifique à la plantation et à la récolte des légumes de plein champ biologiques	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
Développement des productions maraîchères (AB_MAR)	Maraîchage	Atelier de production de plants maraîchers : motteuse avec chargeur/humidificateur pour la production autonome de plants maraîchers en bio,...	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
		Matériel de séchage des bulbes	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
Développement de l'agriculture biologique (AB_TOU)	Toutes filières BIO	Matériel de compostage et d'épandage : Plate-forme de compostage de déjection d'origine animale et déchets verts. <u>Matériel de compostage</u> : retourneur d'andains, chargeur, broyeur de bois (destiné au compostage et non à la production de plaquette) <u>Matériel d'épandage</u> : chargeur et épandeur de compost	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
		Matériel de stockage et conditionnement : chambre froide et de conservation isolées ou ventilée, hangar avec installation spécifique de stockage froid ou de conditionnement <i>y compris insertion paysagère</i>	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
		Matériel de travail du sol et autre: décrouteuse, décompacteur et sous-soleurs, broyeur de paille, déchaumeur écimeuse, aérateur de sol	4,1	CRIF, MAAF, AESN	40%
		Autre matériel propre au mode de production biologique : Dynamiseur (biodynamie)	4,1	CRIF, AESN	40%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	Aide total hors bonifs
Volet ENERGIE-AGROMATERIAUX					
Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie (ENER_PROD)	Toutes filières	panneaux photovoltaïques (à l'exclusion des projets d'installation au sol)	4,1 ou 6,4	CRIF	30%
		installations de séchage des fourrages en grange	4,1 ou 6,4	CRIF	30%
		installations pour la production d'agrocarburants et de biogaz : -les installations de transformation de déchets agricoles fermentescibles en biogaz -les installations de transformation d'oléagineux produits sur l'exploitation en huile végétale reconnue comme agro-carburant	4,1 ou 6,4	CRIF	30%
		économie énergétique des bâtiments : les installations et dispositifs d'économie d'énergie intégrés à un bâtiment agricole ou des dispositifs innovants de chauffage des bâtiments	4,1 ou 6,4	CRIF	30%
Développement des agroressources (ENER_AGRO)	Toutes filières	installations de conservation ou de transformation de matériaux biosourcés destinés à des usages locaux de construction durable et autres formes de diversification	4,1 ou 6,4	CRIF, MAAF	40%
		matériel spécifique à la plantation ou à la récolte de biomasse	4,1 ou 6,4	CRIF, MAAF	40%

Volet TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION A LA FERME					
Transformation des productions agricoles à la ferme (CC_TRANS)	Toutes filières	constructions, équipements et aménagements de bâtiments (à l'exclusion de bâtiments de simple stockage ou rangement) en vue de mettre en place ou développer une activité de transformation à la ferme	4,2	CRIF, MAAF	40%
		mise en place d'un atelier de transformation à la ferme des produits issus de l'activité de l'exploitation (création d'un nouvel atelier ou développement d'une activité de transformation déjà présente sur l'exploitation)	4,2	CRIF, MAAF	40%
Développement des circuits courts et commercialisation (CC_COM)	Toutes filières	construction et équipement d'espaces de vente pour la production de l'exploitation ou celle d'entreprises voisines et aménagement des abords	4,2	CRIF, MAAF	40%
		préparation et conditionnement en vue de la vente	4,2	CRIF, MAAF	40%
		réalisation de supports de communication	4,2	CRIF, MAAF	40%

Liste de matériel éligible - Dispositifs PRIMVAIR-PCAE et DIVAIR-PCAE
Version du 16 février 2016

	Filières concernées	Liste d'investissements	sous-mesure	Co-financeurs	Aide total hors bonifs
ACCUEIL A LA FERME, VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL ET AUTRE DIVERSIFICATION = sous operation (Osiris)					
Diversification non agricole (DIV_NA)	Toutes filières	Construction, équipements ou aménagements – (hors mobilier et petit matériel) en vue de développer une activité d'accueil du public (agri-tourisme, activités pédagogiques ou patrimoniales, fermes auberges, ...)	6,4	CRIF	30%
		Construction, équipements ou aménagements – (hors mobilier et petit matériel) en vue de permettre la création de logements étudiants , au sein des bâtiments d'exploitation existants, sous réserve de la signature d'une charte encadrant les modalités de location	6,4	CRIF	30%
		Construction, équipements ou aménagements – (hors mobilier et petit matériel) en vue de développer une activité de pensions de chevaux , dès lors que celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une première diversification d'une exploitation dont au moins 50% du revenu provient de l'activité de l'exploitation	6,4	CRIF	30%
		Construction, équipements ou aménagements – (hors mobilier et petit matériel) en vue de développer d'autres formes de valorisation du patrimoine remarquable, des savoir-faire ou des productions de l'exploitation	6,4	CRIF	30%
INVESTISSEMENTS IMMATERIELS					
	Toutes filières	Etudes préalables aux investissements matériels ; études de faisabilité, diagnostics et expertises, honoraires d'architectes, frais juridiques ou notariés ... réalisées par des organismes indépendants. Les dépenses immatérielles peuvent être prises en compte dans la limite de 10% du montant des investissements matériels éligibles avec un plafond d'aide de 4 000 €.		CRIF, MAAF	40%
	Toutes filières	Etudes non nécessairement suivies d'investissements: Etudes de faisabilité, diagnostics et expertises, honoraires d'architectes, frais juridiques ou notariés ... réalisées par des organismes indépendants		CRIF, MAAF	40%